

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2019

---

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF481

présenté par  
M. Giraud, rapporteur général

-----

### ARTICLE 2 SEXIES J

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement supprime un article inséré par le Sénat qui a pour objet d'exclure l'application du PFU pour la fraction des dividendes qui excède 10 % du capital investi.